

Lettre d'intention

Intitulé du projet	CPTS RUSCINO
Date de rédaction :	02/06/2023
Porteurs projet	Association CPTS Ruscino M. OUDE ENGBERINK Mark gérant-coordonnateur de la MSPU AVICENNE (Président Association CPTS Ruscino) M. DELON Stéphane Infirmier (Trésorier Association CPTS Ruscino)
Adresse postale	2 Rue Ibn Sinaï dit Avicenne
Mail	cptsruscino@gmail.com
Téléphone	04 26 03 06 90

Voir outil : aide à la rédaction

RAPPEL : la lettre d'intention doit être accompagnée d'un formulaire CERFA de demande de subvention
Accès formulaire simplifié

I - Le contexte territorial

Caractéristiques du territoire couvert par le projet CPTS

Délimitation géographique actuelle du projet



La délimitation du territoire a été adaptée en lien avec les CPTS limitrophes, afin qu'il n'y ait pas de chevauchement ni de commune isolée.

Le projet de CPTS est en lien avec les projets de MSP sur le territoire.

COMMUNES / QUARTIERS	CODE POSTAL	CODE INSEE
Cabestany	66330	66028
Saint-Nazaire	66570	66186
Saleilles	66280	66189
Quartier Champs de Mars - Perpignan	66000	661360801
Quartier Las Cobas 1 - Perpignan	66000	661360901
Quartier Las Cobas 2 - Perpignan	66000	661360902
Quartier Saint-Gaudérique - Perpignan	66000	661361001
Quartier Clos Banet - Perpignan	66000	661361101
Quartier Route de Canet - Perpignan	66000	661361202
Quartier Mas Vermeil - Perpignan	66000	661361203
Quartier Moulin à Vent 1 - Perpignan	66000	661361901
Quartier Moulin à Vent 2 - Perpignan	66000	661361902
Quartier Moulin à Vent 3 - Perpignan	66000	(661361903)
Nombre total de communes : 3 communes + 10 quartiers (IRIS) de Perpignan (situés à l'est)		

Evaluation de population concernée par le projet (nombre d'habitants) :

47617

Taille de la CPTS :

Taille 1 (moins de 40 000 habitants)

Taille 2 (entre 40 000 et 80 000 habitants)

Taille 3 (entre 80 000 et 175 000 habitants)

Taille 4 (plus de 175 000 habitants)

Pré-diagnostic territorial - Problématiques de santé identifiées sur le territoire

Le pré-diagnostic territorial a été élaboré à partir du ressenti des professionnels de terrain et à partir des éléments statistiques suivants (joints en annexe) :

- Diagnostic territorial de l'ARS (INSEE) reçu le 10/12/2021.
- Diagnostic territorial de l'Assurance Maladie (Rezone CPTS) du 15/12/2021 : l'analyse a été extraite en deux fois, car Rezone CPTS ne permet pas d'extraire des données pour les quartiers de Perpignan séparément. Les données sont donc difficilement exploitables.
- L'analyse diagnostique sera développée de manière approfondie lors de l'élaboration du projet de santé, et s'appuiera également sur le Contrat Local de Santé Perpignan.

Présentation du territoire

Le territoire est constitué de 3 communes et 10 quartiers (zones IRIS) de la ville de Perpignan. Situé à l'est du département des Pyrénées-Orientales, il s'agit d'une zone principalement urbaine avec une population de 47 617 habitants (Source ARS-Insee-2017).

Caractéristiques socio-démographiques de la population

L'analyse de la répartition des habitants par tranche d'âge fait état d'une population plus âgée que la moyenne départementale et régionale. 16% de la population a moins de 15 ans. A contrario, la part des 65 ans et plus représente 26,4% de la population, soit 1 pourcent de plus qu'au niveau départemental et 4 pourcents de plus qu'au niveau régional.

La part des plus de 80 ans (9,2%) est supérieure de 1,2% par rapport aux données du département (8%) et supérieure de 2,2% par rapport au régional (7%).

Le territoire de la CPTS comprend 1 quartier prioritaire (Quartier Champs de Mars - Perpignan).

(Source ARS-Insee-2017)

Offre de soins et accès aux soins

Le territoire compte plus de 431 professionnels de santé libéraux (Sources : Diagnostic territorial de l'ARS (INSEE) reçu le 10/12/2021 + recensement réalisé sur Google Maps pour certaines professions). Le chiffre sera affiné au cours du déploiement de la CPTS, car actuellement il n'est pas possible de distinguer les quartiers de Perpignan (les 10 zones IRIS) pour calculer précisément toutes les professions de ces mêmes quartiers. Les seules professions qui nous ont été possibles d'identifier via les éléments statistiques fournies par l'ARS et la CPAM pour l'ensemble du territoire (10 IRIS comprises) sont les suivantes :

- 67 cabinets de médecins-généralistes
- 152 cabinets d'infirmiers
- 134 cabinets de masseurs-kinésithérapeutes
- 46 cabinets de chirurgiens-dentistes
- 13 laboratoires
- 19 pharmacies

(Il s'agit des libéraux et mixtes. Source ARS-Insee-2017)

Le territoire comprend les structures de soins principales suivantes :

- 2 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles située à Cabestany : MSP Universitaire Avicenne ; MSP Centre-ville Cabestany

- 1 centre hospitalier : CH Perpignan (limitrophe)
- 2 polycliniques : Médipôle ; Polyclinique Méditerranée au sein du territoire

Focus sur la démographie médicale et paramédicale (sans les 10 zones IRIS)

- 20 % des médecins généralistes ont plus de 60 ans, dont la moitié ont plus de 65 ans.
- Les autres professions de santé semblent actuellement moins impactées par le vieillissement

Focus sur le nombre de patients par professionnel (sans les 10 zones IRIS)

Taux de neutralisation pour cet indicateur : MG (12,5%) ; Orthophoniste (33%) ; Orthoptistes (100%)

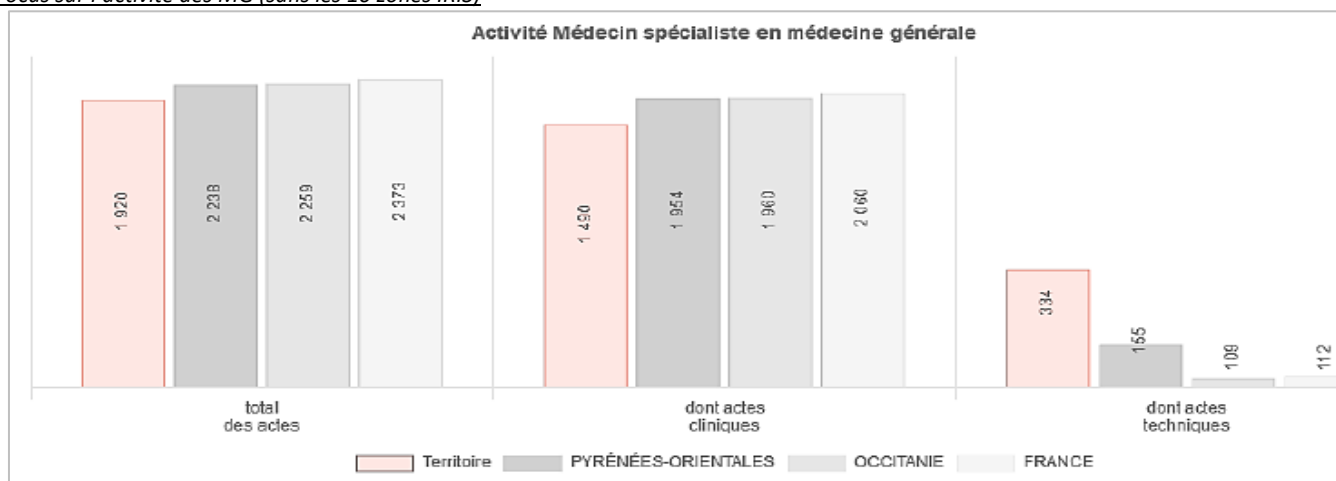
Catégorie	Ter.	Dép.	Rég.	Fr.
Médecins spécialistes en médecine générale	1156*	1022	1067	1117
Infirmiers	153	191	178	230
Masseur-kinésithérapeute	116	122	139	133
Orthophonistes	46*	51	54	56
Orthoptistes	0*	302	405	485

Données SNDS (Nov 2021)

On remarque que la patientèle moyenne des médecins généralistes du territoire (sans les 10 zones IRIS) est plus élevée que la patientèle moyenne à l'échelle du département, de la région et du pays.

La patientèle moyenne des autres professions est globalement légèrement plus faible que les autres territoires observés.

Focus sur l'activité des MG (sans les 10 zones IRIS)



Malgré un nombre moyen de patients par MG important sur le territoire de la CPTS, le nombre d'actes par MG reste globalement inférieur aux moyennes du département. En revanche, le nombre d'actes techniques est sensiblement supérieur (2 fois plus que la moyenne départementale et 3 fois plus que les moyennes régionales et nationales).

Accès à un médecin traitant

Focus sur les 4 communes (toute la ville de Perpignan est comprise)

Les données REZONE montrent que 13,3% des patients consommant de 17 ans et plus n'ont pas de médecin traitant, taux légèrement supérieur à celui du département (+ 1,5%). On constate une hausse de 1,4% des chiffres.

On constate, particulièrement pour les populations fragiles, des taux moins bons sur le territoire qu'à l'échelle départementale. Ainsi, 6,3% des patients de 70 ans ou plus n'ont pas de médecin traitant.

Parmi les patients consommateurs de 17 ans ou plus en ALD, 1,7% sont sans médecin traitant, soit 0,2 pourcent de plus qu'à l'échelle du département.

Enfin, 4,6% des patients consommateurs de 17 ans et plus ayant la CSS sont sans médecin traitant, contre 2,5% pour le département (+2,1%).

Focus sur les 3 communes (sans les 10 zones IRIS)

Les données REZONE montrent que 7,1% des patients consommant de 17 ans et plus n'ont pas de médecin traitant, plutôt inférieur à celui du département (10,9%).

On constate, particulièrement pour les populations fragiles, des taux moins bons sur le territoire qu'à l'échelle départementale. Ainsi, 6,3% des patients de 70 ans ou plus n'ont pas de médecin traitant.

Parmi les patients consommateurs de 17 ans ou plus en ALD, 1,7% sont sans médecin traitant, soit 0,2 pourcent de plus qu'à l'échelle du département.

Enfin, 4,6% des patients consommateurs de 17 ans et plus ayant la CSS sont sans médecin traitant, contre 2,5% pour le département (+2,1%).

En conclusion, l'intégration de la commune de Perpignan impacte considérablement les données relatives à l'accès au MT, puisque le taux de patients sans MT diffère de plus de 6 points : avec (13,3%) et sans (7,1%) Perpignan.

Nombre passages aux urgences - (toute la ville de Perpignan est comprise)

Nombre de passages aux urgences non suivis d'une hospitalisation rapporté aux patients consommant calculer à partir du forfait ATU: 28,3% pour le territoire, le pourcentage pour le département est inférieur de 6% (22,3%).

Admissions directes en service médecine - (toute la ville de Perpignan est comprise)

La part des admissions directes en service médecine à la demande d'un médecin de ville est inférieure de comparée aux données départementales et régionales, mais reste favorable par rapports au national (46,6% sur le territoire de la CPTS, 48,1% pour les PO, 49,5% en Occitanie, 40,8% en France).

Affections Longue Durée (ALD)

- le diabète de type 1 ou 2 (5,4% de la population consommant ce qui est en lien avec chiffres nationaux,
- les tumeurs malignes (4,5% de la population consommant, soit 0,1 points de moins qu'à l'échelle du département),
- les insuffisances cardiaques graves, cardiopathies graves (2,2 % de la population consommant)
- les affections psychiatriques de longue durée (4,7% de la population consommant, soit 1,3 points de plus qu'au niveau départemental et 1,3 points de plus qu'au niveau national),
- les maladies coronaires (2,6% de la population consommant).

Prévention

Parmi les données REZONE, les thématiques pour lesquelles on peut noter des marges de progrès sur le territoire de la CPTS, sont :

- le dépistage du cancer du col de l'utérus : 47,2% seulement des femmes entre 25 et 65 ans ont au moins 1 remboursement pour les actes CCAM, biologie ou prestation ciblée, contre 50,8% dans les Pyrénées-Orientales ;
- le dépistage du cancer du sein : 56,1% seulement des femmes entre 50 et 74 ans ont au moins un remboursement pour les actes CCAM ciblés, contre 58,7% dans les Pyrénées-Orientales ;
- le dépistage du cancer colorectal : 29,8% seulement des patients de 50-74 ans ont au moins un remboursement pour la prestation ciblée, contre 34% dans le département ;
- la vaccination contre la grippe des personnes de 65 ans et plus : 54,6% des patients ont au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal, soit 0,8 points de moins que dans les Pyrénées-Orientales ;
- la vaccination contre la grippe- personnes à risque : elle concerne 28,2% des personnes à risque sur le territoire, soit 2,2 points de moins qu'à l'échelle du département ;
- la vaccination ROR : 77,5% des patients de 19-30 ans sur le territoire ont eu au moins 2 délivrances de ROR depuis leur naissance, soit 4,2 points de moins qu'à l'échelle du département ;
- les examens bucco-dentaires chez les moins de 16 ans : 65,3% des moins de 16 ans du territoire ont eu au moins un acte dentaire dans les 18 mois, soit 4,8 points de moins qu'à l'échelle départementale. 9,5 de moins qu'au niveau de la région.

Au regard des éléments de diagnostic et de l'avis des professionnels de santé impliqués dans le projet, décrire la(les) prise(s) en charge et/ou le(s) type(s) de parcours posant des difficultés sur le territoire. Exemples : dysfonctionnements ou ruptures de parcours éventuels observés.

Les différents échanges avec les professionnels de santé du territoire ont mis en évidence les problématiques suivantes :

- L'accès à un médecin traitant est de plus en plus difficile. Une partie de la population n'a pas réussi à déclarer un médecin traitant. La plupart des médecins généralistes ne prennent plus de nouveaux patients. L'accès aux soins est sous tension, notamment pour les patients ayants des polyopathologies, au vu de la population sans médecin traitant et/ou en ALD.

-La coordination ville/hôpital.

- Les professionnels de santé ont constaté des retours à domicile mettant souvent en difficulté les soignants de ville et les patients (pas de lettre de sortie, les patients ne peuvent souvent pas aller chercher leur traitement, pas de prise en charge sociale auxiliaire de vie...), les médecins aussi n'ont parfois pas de compte rendu rapide de l'état de santé de leur patient.

-Le manque de temps médical et donc la nécessité de mettre en œuvre des parcours de soins pluriprofessionnels, car grâce aux protocoles de coopération, du temps médical est libéré, comme par exemple grâce aux protocoles MSP, IPA et ASALEE.

Description des modalités de travail existantes

Outils et moyens déjà intégrés sur le territoire

Exemples : Systèmes d'information communs, e-prescription, messagerie sécurisée, protocoles de coopération etc... :

- SI WEDA sur les 2 MSP de Cabestany.
- SPICO dossier/Discussion en développement
- 2 IDSP ASALEE sur le territoire (MSP Cabestany et MSPU Avicenne)
- 1 IPA en poste à la MSPU Avicenne
- 2 coordonnateurs (MSP Cabestany et MSPU Avicenne)
- INZEE-Care
- TéléO (Pastel)
- Messagerie sécurisée (MEDIMAIL, MS.SANTE, APICRYPT)
- Omnidoc

Partenariat(s) et réseau(x) existant(s) :

Structures d'exercice coordonné ou d'appui (ESP, MSP)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : MSPU Avicenne, MSP CABESTANY
Plateforme Territoriale d'Appui (PTA)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : PTAC 66, DAC 66
Collectivités territoriales	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : CD 66 / MDPH/ ARS / Coordo Territorial Soins Non Programmé / COMCOM Perpignan Méditerranée

II - Le projet de CPTS

IMPLICATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DANS LA CONSTRUCTION DU PROJET

Méthodologie employée pour informer et mobiliser les acteurs de santé du territoire de la future CPTS

Une volonté forte d'implication de l'ensemble des professionnels de santé a été recherchée dès le démarrage du projet. Afin de pouvoir mobiliser l'ensemble de professionnels présents sur le territoire défini nous avons utilisé le questionnaire type du Guichet CPTS. Ce questionnaire a été informatisé, ce qui nous a permis de compiler automatiquement les réponses sur un tableur (office forms) pour qu'un envoi par mail soit possible. Le questionnaire est également disponible sur notre site internet www.cptsruscino.fr.

Nous avons aussi sollicité le Guichet CPTS pour qu'ils puissent relayer notre message à l'ensemble des professionnels du territoire à travers le réseau des différentes Unions. Le questionnaire a été aussi envoyé à l'ARS 66 et la CPAM 66 pour diffusion via leur mailing.

L'ensemble des professionnels du territoire du projet de CPTS ont été informés. L'envoi du questionnaire et des invitations à réunion ont été relayés en intégrant la commune de Perpignan et accompagnés d'une cartographie délimitant le territoire concerné par le projet de CPTS en pièce-jointe.

L'envoi de ce questionnaire a permis d'identifier des professionnels intéressés (96 retours de questionnaires) pour intégrer le projet ainsi que leurs besoins.

Nous avons organisé une première réunion d'information le 8 février 2023 au Centre Culturel de Cabestany (66330) pour que l'équipe projet puisse présenter le processus vers un projet de santé commun et la construction d'une CPTS qui répond aux besoins de la population et des professionnels du territoire ; dont 80 ont répondu présents pour cette soirée.



Photos: réunion d'information le 8 février 2023

Professionnels informés et sollicités sur le territoire

Il est difficile de relever le nombre de professionnels précis compte tenu de la présence de seulement quelques quartiers de Perpignan et non pas la commune dans son entièreté.

En revanche, l'ensemble des professionnels de santé ont été informés. Les messages ont été relayés par l'Assurance Maladie, l'ARS et les URPS aux professionnels de Saleilles, St Nazaire, Cabestany et Perpignan. Une cartographie du territoire de la CPTS a été insérée afin que les professionnels de santé de Perpignan puissent relever leur appartenance ou non au territoire.

Afin de quantifier le nombre de professionnels sur le territoire de la CPTS Ruscino nous avons complété dans le tableau ci-dessous le diagnostic de l'Assurance Maladie et de l'ARS avec les données disponibles dans Google Maps mais également avec la connaissance des professionnels de santé du territoire. Les chiffres ne sont donc pas exhaustifs mais reflètent mieux la situation réelle du territoire.

Profession	Nombre de professionnels identifiés sur le territoire CPTS Ruscino	Nombre de professionnels sollicités sur le territoire de la CPTS Ruscino	Nombre de professionnels souhaitant adhérer à la démarche projet CPTS Ruscino
Médecins généralistes	67	67	12
Médecins spécialistes	148	148	6
Infirmiers	152	152	19
Biologistes	4	4	1
Pharmaciens	19	19	11
Masseurs-Kinésithérapeutes	134	134	5
Sages-femmes	7	7	4
Orthophonistes	11	11	4
Orthoptistes	2	2	1
Dentistes	46	46	0
Pédicures-podologues/orthésistes	8	8	2

Nous avons demandé à l'Assurance Maladie 66, l'ARS 66 et les URPS de relayer notre questionnaire à l'ensemble des professionnels présents sur notre territoire.

Autres Sollicitations (cochez la case correspondante) :		
Hôpital(ux) public(s)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : CH Perpignan
Etablissement(s) de santé privé(s)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : Polyclinique Médipôle Saint Roch, Clinique Saint-Pierre, Clinique Mutualiste Catalane, l'EHPAD les Camélias ; Clinique de Thuir.
Elu(s) territorial(ux)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : Mme Pugnet (Cabestany), Mme Casimir Chantal (Cabestany), M. Rallo (Saleilles), Mme. MacVeigh Sonia (Saleilles), M. Dilme Cosme (Saleilles) M. Torrens (Saint Nazaire) et M. Aliot (Perpignan)
Structure(s) médico-sociale(s)	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI - Précisez :
Structure(s) sociale(s)	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI - Précisez :
Structures d'exercice coordonné ou d'appui (ESP, MSP, PTA)	<input type="checkbox"/> NON	X OUI - Précisez : MSPU Avicenne et MSP Cabestany DAC66

Liste des professionnels engagés dans la construction du projet :

L'équipe projet concerne le noyau dur de professionnels qui sont porteurs du projet (membres du premier bureau de l'Association CPTS Ruscino).

EQUIPE PROJET :

NOM Prénom	Profession	Secteur Activité	Ville d'exercice	Structure d'appartenance
ARGELES Sabine	Infirmière Asalée	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
CARBONNEL François	Médecin généraliste	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
DELON Stéphane	Infirmier Asalée / coordonnateur MSP	Santé	Cabestany	MSP Cabestany
FOUCHE Marie-Laure	IDE	Santé	Cabestany	MSP Cabestany
GONZALVEZ Grégory	Infirmier en pratique avancée	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
MARELLI Yves	IDE	Santé	Cabestany	MSP Cabestany
OUDE ENGBERINK Agnès	Médecin généraliste	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
OUDE ENGBERINK Mark	Gérant-coordonnateur	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne

MEMBRES ACTIFS :

NOM Prénom	Profession	Secteur Activité	Ville d'exercice	Structure d'appartenance
ANDRON Christelle	IDE	Santé	Cabestany/ Perpignan	-
AYATS Jean-Pierre	Pharmacien	Santé	Perpignan	-
BRUN Laurent	Pharmacien	Santé	Perpignan	-
BRUNET Florence	Enseignante APA	Santé	Perpignan	-
CANET Colette	Pharmacien	Santé	Perpignan	-
CAPDET Jean-François	Pharmacien	Santé	Saleilles	-
CAVET Anne-Camille	Diététicienne	Santé	Cabestany	-
CODINA Alain	Pharmacien	Santé	Saleilles	-
COSTESEQUE Sophie	Diététicienne	Santé	Cabestany	MSP Cabestany
DELTOUR Christine	IDE	Santé	Saint Nazaire	-
DO Evelyne	Pharmacien	Santé	Perpignan	-
ESCARRA Marc	Pharmacien	Santé	Cabestany	MSP Cabestany
FLORES Isabel	Médecin Généraliste	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
GABLE Guillaume	Pharmacien	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
GALLOPIN Alix	Médecin Généraliste	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
GORET Céline	Orthophoniste	Santé	Perpignan	-
GOUT DELCLOS Emilie	IDE	Santé	Perpignan	-
GUERARD Sandrine	MKDE	Santé	Saint Nazaire	-
HERAL Marie Caroline	Pharmacien	Santé	Perpignan	-

LANDY Ines	IDE	Santé	Perpignan	-
LENEL Nadjmah	Orthophoniste	Santé	Cabestany	-
LOPEZ Nicolas	MKDE	Santé	Cabestany	-
MARCILLAS Kevin	MKDE	Santé	Perpignan	-
MAZOLLIER Valérie	IDE	Santé	Perpignan	-
MEHRI Alexandre	Médecin généraliste	Santé	Perpignan	-
MEHRI Cécile	Assistante Médicale	Santé	Perpignan	-
MOUTARD-MARTIN Frédéric	Pharmacien	Santé	Perpignan	MSPU Avicenne
MOUTARD-Martin Marie Caroline	Pharmacien	Santé	Perpignan	MSPU Avicenne
PATEDOYE Eric	Médecin Généraliste	Santé	Cabestany	MSP Cabestany
PEREZ Clémence	IDE	Santé	Cabestany	-
PERROT Sandra	Médecin Généraliste	Santé	Cabestany	MSP Cabestany
PIHOUEE Alice	Médecin Généraliste	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
POIROTTE Michel	Pharmacien	Santé	Perpignan	-
PUGET Eric	Pharmacien	Santé	Perpignan	-
REBUJENT Sophie	IDE	Santé	Cabestany	-
ROCA Audrey	Infirmière Puéricultrice	Santé	66	-
SAGUY Hermine	Médecin Généraliste	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
SALVAT Daniele	Pharmacien	Santé	Perpignan	-
SALVAT Julie	Pharmacien	Santé	Perpignan	-
SANTANDER Laurence	IDE	Santé	Saint Nazaire	-
SATTLER Guillaume	Médecin Psychiatre	Santé	Perpignan	-
STUTZ Cyril	Pharmacien	Santé	Saleilles	*
THRONION Amélie	IDE	Santé	Perpignan	MSPU Avicenne
TIXE DA SILVA Catarina	IDE	Santé	Perpignan	-
VALENCIA Pauline	Orthophoniste	Santé	Cabestany	MSPU Avicenne
VILAREM Bertrand	Pharmacien	Santé	Perpignan	-
VILAREM Elodie	Pharmacien	Santé	Perpignan	-

PARTENAIRES : Professionnels des établissements de santé ou médico-sociaux

NOM Prénom	Profession	Secteur Activité	Ville d'exercice	Structure d'appartenance
BOURREL Pierre	Médecin Radiologue	Santé	Cabestany	Radiopôle Clinique Médipôle
CLIMENT Déborah	Coordinatrice	Santé	Perpignan	ONCO P.O.

Missions et objectif(s) visé(s) par le projet

Intitulé de la mission	Oui	Non	Description
<p>Mission en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins</p> <p>- Faciliter l'accès à un médecin traitant</p> <p>- Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville</p>	X	<input type="checkbox"/>	<p>Réunir et fédérer les acteurs de l'accès aux soins non programmés du territoire de la CPTS afin d'optimiser la pris en charge des patients</p> <p>Faciliter l'accès à un médecin traitant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place, avec les acteurs du territoire concerné et notamment avec l'Assurance Maladie, une procédure de recensement des patients à la recherche d'un médecin traitant et d'analyse de leur niveau de priorité au regard de leur situation de santé. • Réflexion à une organisation proposant aux patients un médecin traitant parmi les médecins de la communauté avec une attention particulière aux patients en situation de fragilité, pour lesquels cette absence constitue une difficulté majeure en termes de suivi médical (patients en ALD, patients âgés > 70 ans, patients en situation de précarité et/ou bénéficiant des dispositifs tels que la CSS ou l'AME). <p>Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville:</p>

Intitulé de la mission	Oui	Non	Description
			<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des organisations déjà existantes et des carences pour définir des solutions d'organisation à mettre en place en fonction des besoins identifiés lors du diagnostic territorial: <ul style="list-style-type: none"> - - SAS (régulation centre 15) - MSP - MMUG - SOS Médecins - etc. • Recensement des protocoles entre professionnels de santé, ou autres dispositions d'organisation sur le territoire, • Définir avec la régulation du SAS les modalités de la collaboration pour organiser la réponse aux demandes de soins en provenance du SAS, <p>Mutualisation de l'organisation avec les autres CPTS du département.</p>
Mission en faveur de l'organisation de parcours pluri professionnels autour du patient	X	<input type="checkbox"/>	<p>Les objectifs de cette mission sont d'éviter les « ruptures de parcours » et de favoriser le maintien à domicile.</p> <p>Créer des parcours pour contribuer à la continuité des soins et à la fluidité des parcours, notamment par une gestion coordonnée entre tous les professionnels de santé intervenant autour du même patient,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le lien entre le premier et le second recours, • Développer le lien avec les établissements sanitaires, médico sociaux, sociaux et partage des informations, • Créer des parcours pour gérer les patients en situations complexes, en risque de fragilité ou en situation de handicap, • Créer des parcours en faveur d'une meilleure prise en charge des personnes âgées pour faciliter le maintien à domicile, • Promouvoir des actions répondant à des problématiques spécifiques du territoire : prévention des addictions, du renoncement aux soins.
Mission en faveur du développement d'actions coordonnées de prévention	X	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la communication autour des projets de prévention - Projets portés ou relayer par la CPTS, par exemple autour de la Santé Environnementale. <p>Promouvoir auprès des patients la vaccination et les recommandations sanitaires délivrées par les autorités sanitaires en cas de risque particulier (participation à la diffusion de recommandations existantes en cas de vague de chaleur, pollution atmosphérique...),</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévenir les addictions, des risques iatrogènes, de la perte d'autonomie, de la désinsertion professionnelle ou de l'obésité, des violences intra-familiales, • Mettre en place d'une organisation permettant le recueil des événements indésirables associés aux soins et le signalement aux autorités, • Participer à un réseau de surveillance ou de vigilance labellisé par l'ARS (réseau Sentinelles, dépistages...).
Actions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins	X	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur les parcours patients sur le territoire

Intitulé de la mission	Oui	Non	Description
			<ul style="list-style-type: none"> - Programmes territoriaux de formation et par l'évaluation de ces dispositifs auprès des professionnels de santé et des usagers. - Utilisation de la méthodologie Patient Traceur.
Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire	X	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'attractivité du territoire - Développement de la maîtrise de stage avec l'accueil des internes en médecine générale et d'étudiants d'autres professions paramédicales - Actions de formations pluriprofessionnelles
Participation à la gestion de crise sanitaire	X	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une cellule crise sanitaire au sein de la CPTS - Réflexion avec les autres CPTS du département sur les moyens de communications commun à utiliser - faire et maintenir le lien avec les établissements et les collectivités du territoire - Élaborer le plan d'action en adéquation avec les besoins et ressources dont dispose le territoire et en collaboration avec les établissements et les collectivités du territoire ; - Préparer la participation de la CPTS aux actions mises en œuvre sur son territoire dans la limite de ses moyens humains et techniques ; - Mettre à jour annuellement le plan d'action et faire le lien avec les institutions et les autres structures d'exercice coordonné.
Autres actions* Actions en faveur de la communication entre professionnels de santé, médico-social et social	x	<input type="checkbox"/>	Définir ensemble les moyens et outils de communication afin de fluidifier les parcours de soins.

* Liens possible avec le PRS – Projet Régional de Santé Occitanie

Une structure juridique est-elle déjà créée pour porter le projet ?

Non Oui En cours

Précisez (nom, forme juridique, siège social, date de création) :

ASSOCIATION CPTS RUSCINO Association loi 1901

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre du projet

Phase de construction du projet de CPTS	De 06/2021 à 03/2024
Dépôt de la lettre d'intention	02/06/2023
Dépôt du projet de santé	03/2024
Contractualisation avec l'ARS et CPAM	06/2024